

Appel d'offres groupé intercommunal

Nous vous souhaitons la bienvenue



Sommaire

1. Mot de bienvenue
2. Situation sur le territoire communal
3. Processus du programme GROUP-IT
4. Prochaines étapes
5. Foire aux questions

1. Mot de bienvenue

Nathalie Greiner - Syndique

Avec le soutien de



2. Situation sur le territoire communal

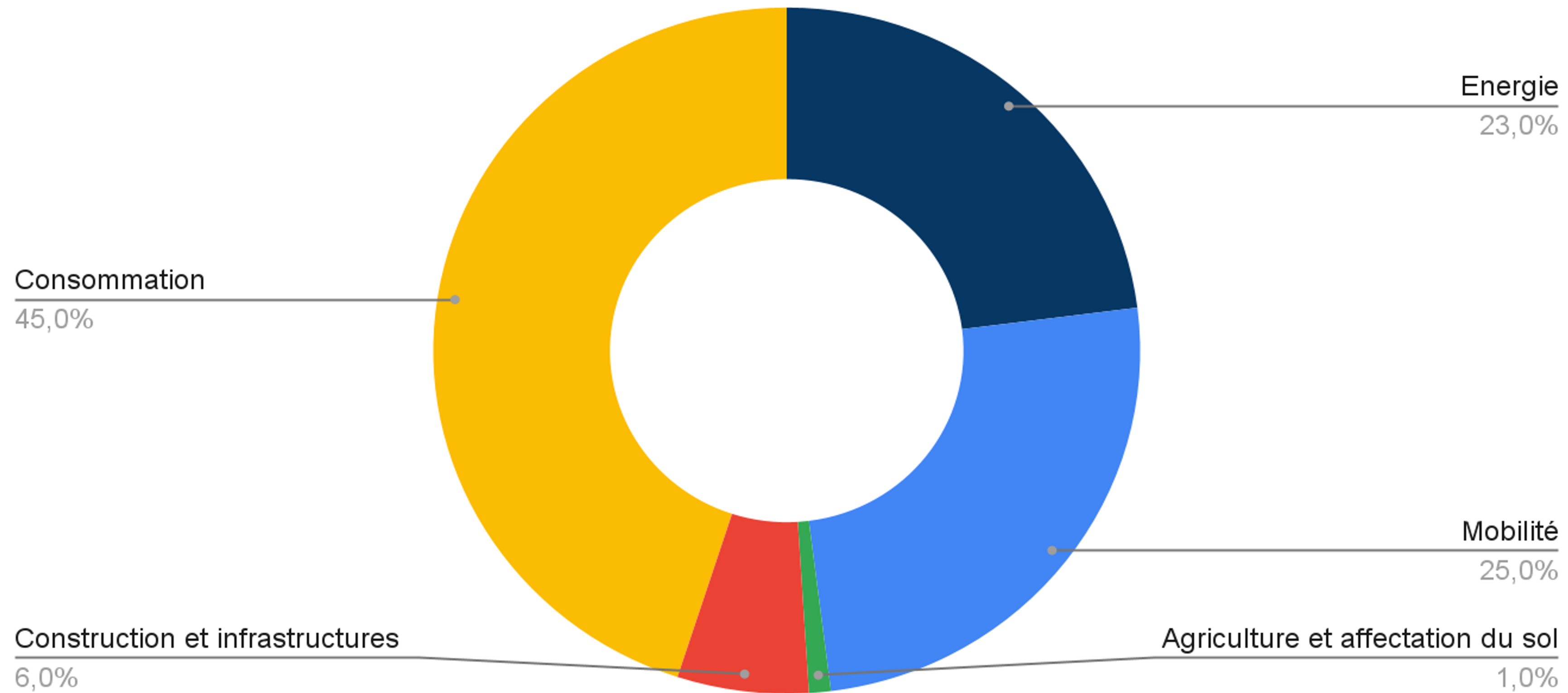
Jean-Claude Favre - Municipal

Avec le soutien de



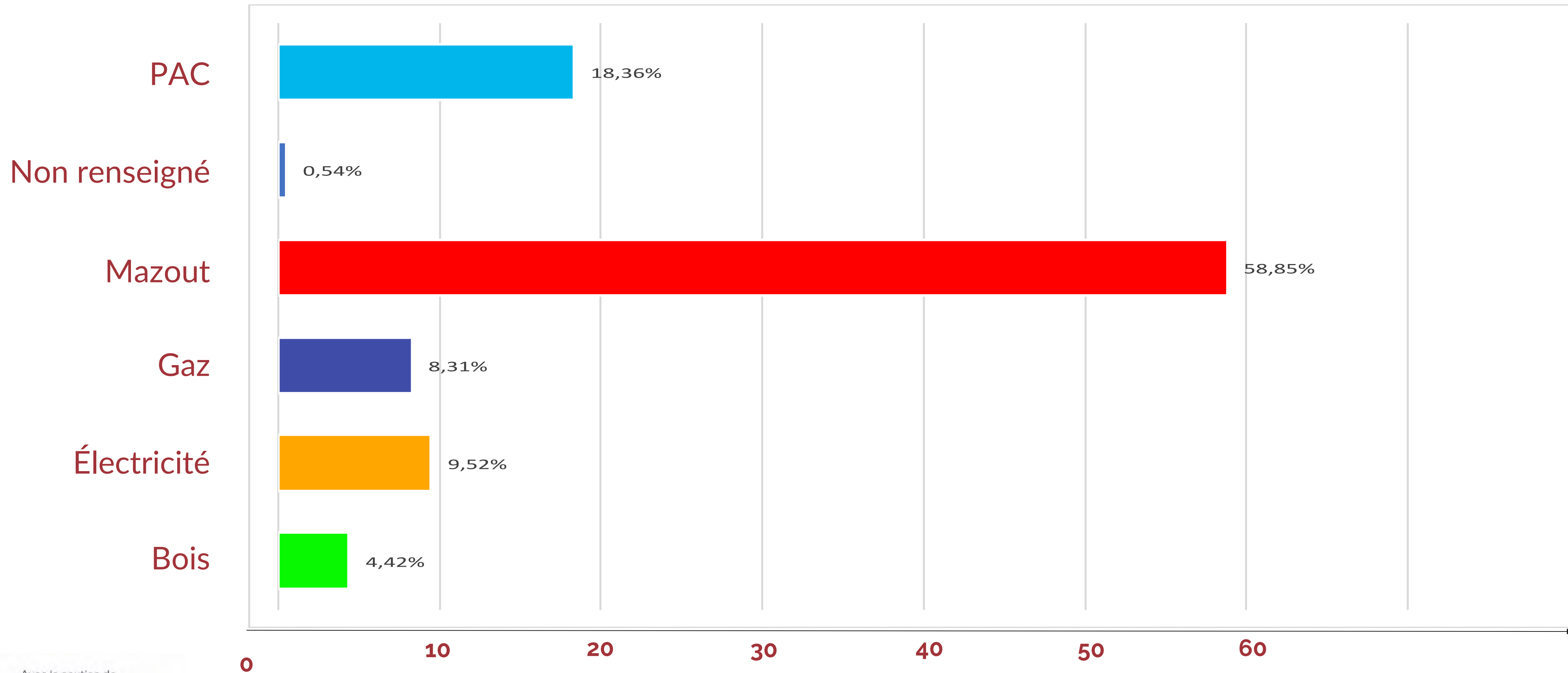
Bilan carbone : résultats

Répartition des émissions du territoire



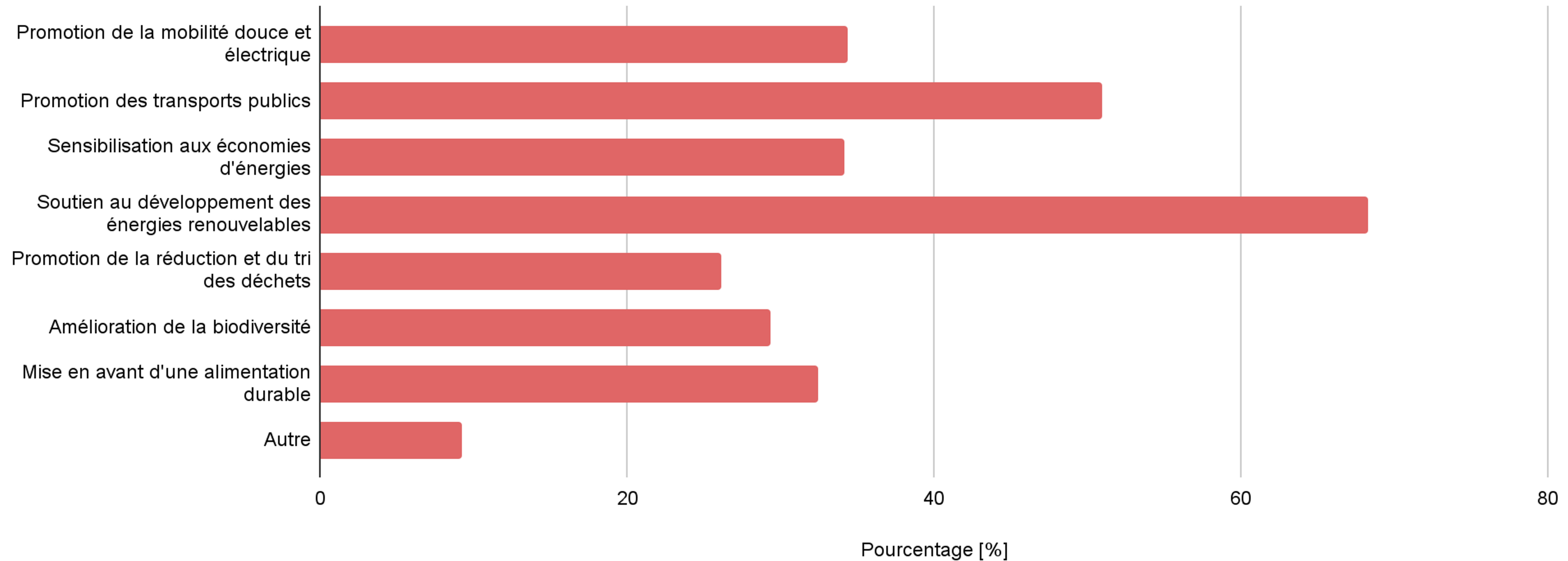
Profil énergétique : chauffage des bâtiments

Données communales 2023

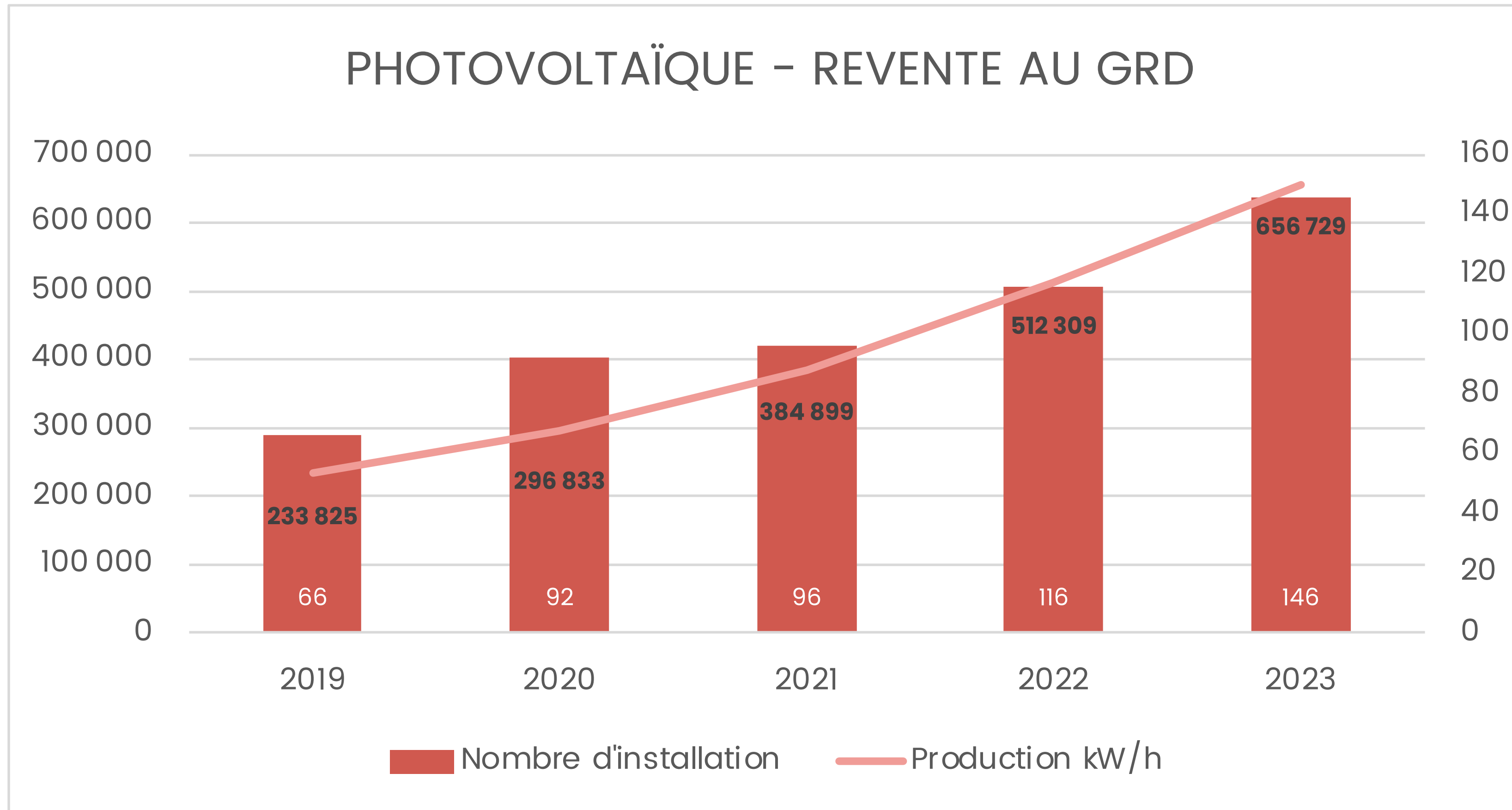


Sondage : priorités d'action

Quels sont les trois thèmes sur lesquels vous souhaiteriez que votre commune agisse en priorité ?



Profil énergétique : production photovoltaïque



Les communes participantes



COMMUNE DE
MONTREUX



VILLE DE
LA **TOUR**-
DE-**PEILZ**



Froideville

Planning des séances d'information

Mardi 16 avril 2024	de 19h à 21h	Echallens	Salle du conseil communal
Mardi 30 avril 2024	de 18h30 à 21h	Belmont-sur-Lausanne	Grande Salle
Jeudi 2 mai 2024	de 19h à 21h	Froideville	Grande Salle
Jeudi 16 mai 2024	de 19h à 21h	Cugy VD	Maison Villageoise
Mardi 21 mai 2024	de 19h à 21h	La Tour-de-Peilz	Aula du collège Courbet
Mercredi 22 mai 2024	de 18h30 à 21h	Montreux	Cinéma Hollywood
Jeudi 23 mai 2024	de 18h30 à 21h	Vevey	Salle du conseil
Jeudi 13 juin 2024	de 19h à 21h	Pully	Grande Salle de la Maison Pulliérane

- <https://www.group-it.ch/group-it-region-vaud/>
- <https://www.group-it.ch/group-it-region-leman/>

3. Processus du programme GROUP-IT

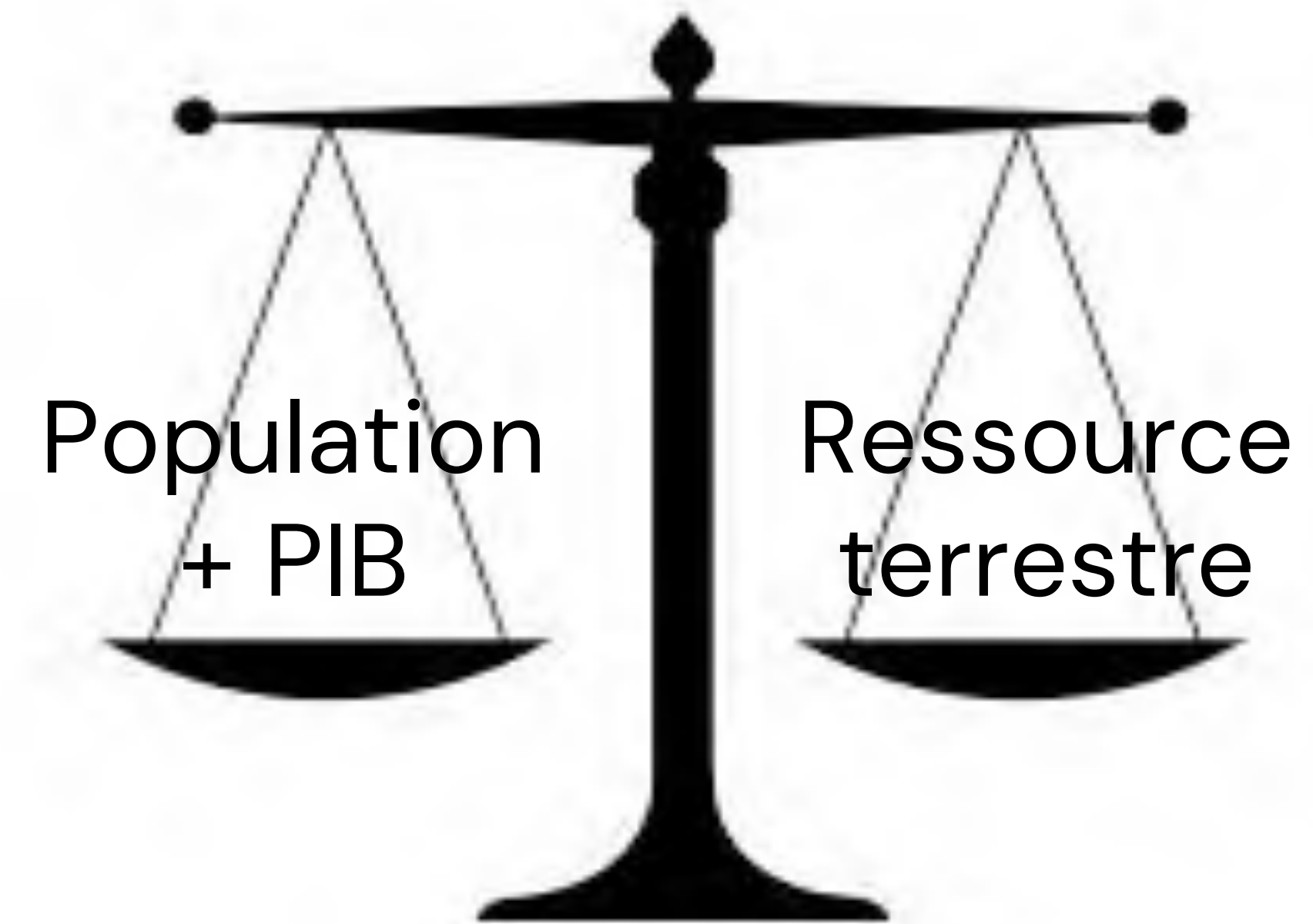
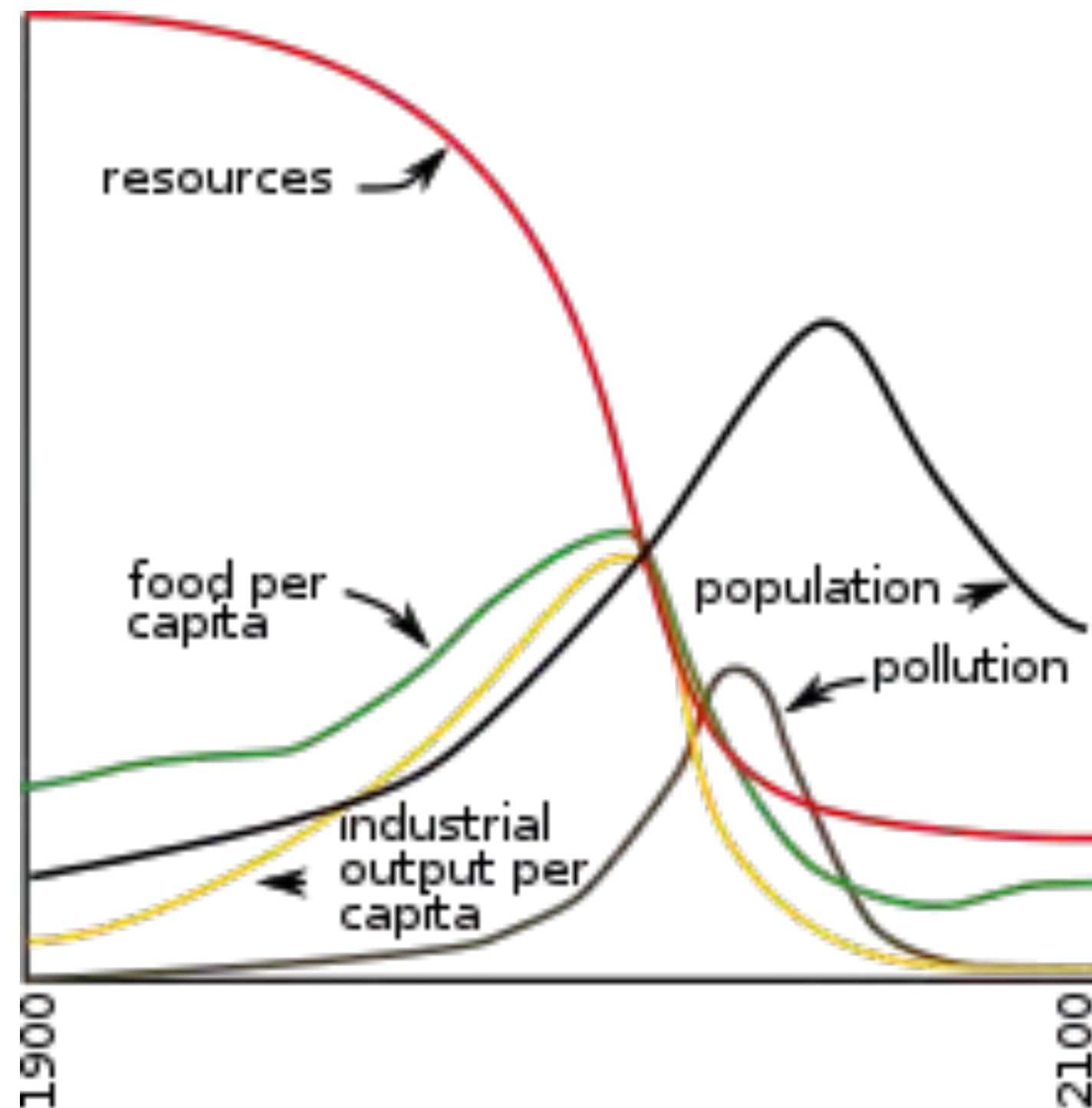
Prof. Stéphane Genoud –
HES-SO Valais-Wallis

Avec le soutien de



En 1972 le club de Rome prédisait :

Meadows 1972 «Il existe une alternative viable...



... à faire dans les 50 prochaines années»

«Et chaque année perdue rendra la transition beaucoup plus difficile»

Cour Européenne des droits de l'homme

L'arrêt de la CEDH condamne la Suisse, mais fera des vagues bien au-delà



La Cour européenne des droits de l'Homme donne raison aux Aînés pour le climat et condamne la Suisse pour ses manquements en matière de politique climatique / 19h30 / 2 min. / le 9 avril 2024

La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a rendu mardi un jugement historique en condamnant pour la première fois un Etat pour inaction climatique, en l'occurrence la Suisse. Voilà ce que change cette décision qui fait jurisprudence.

Avec le soutien de

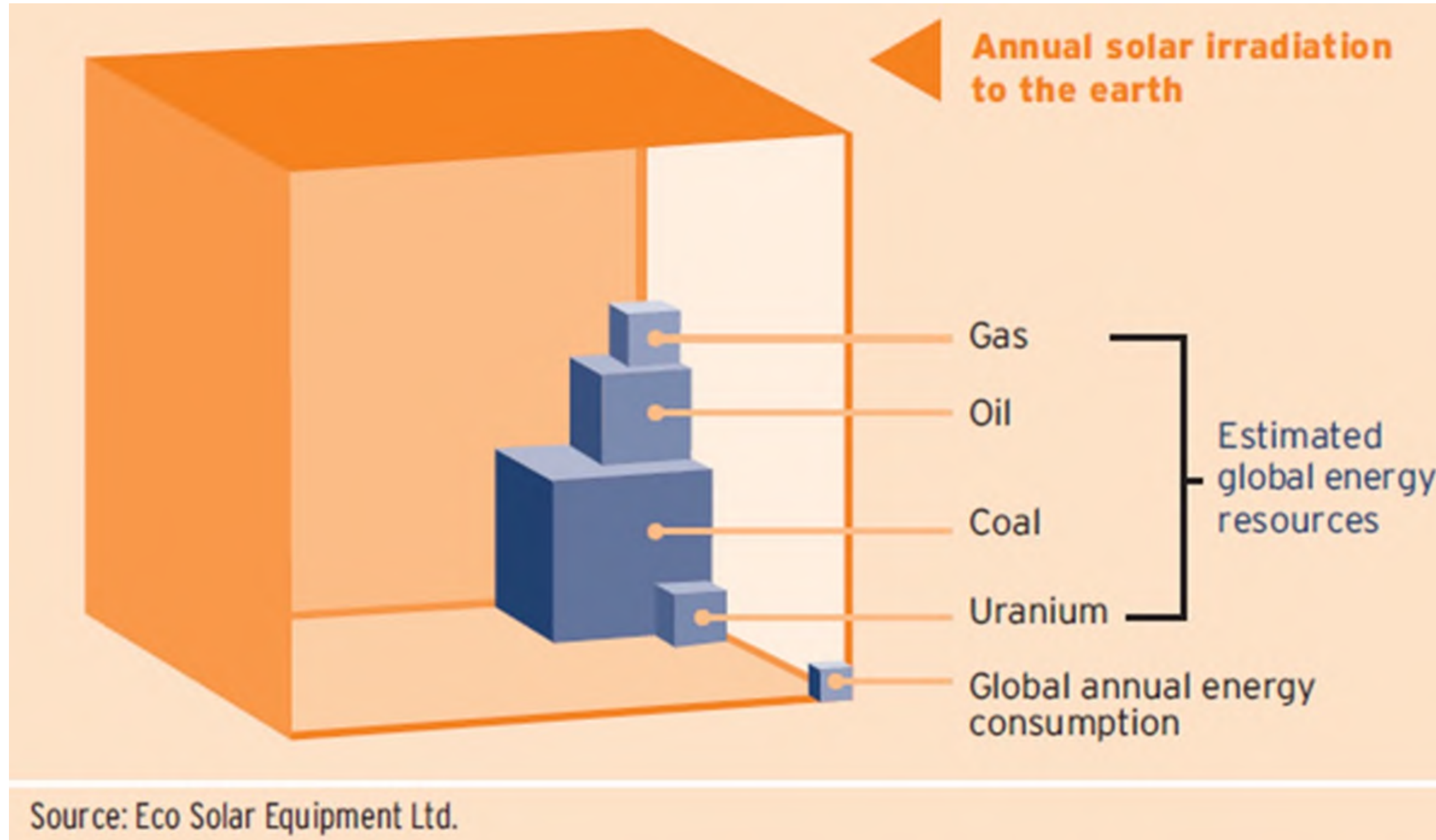


HOME LOI POUR L'ÉLECTRICITÉ NEWS PARTICIPEZ COMITÉ D F I

ENSEMBLE POUR NOTRE SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE !

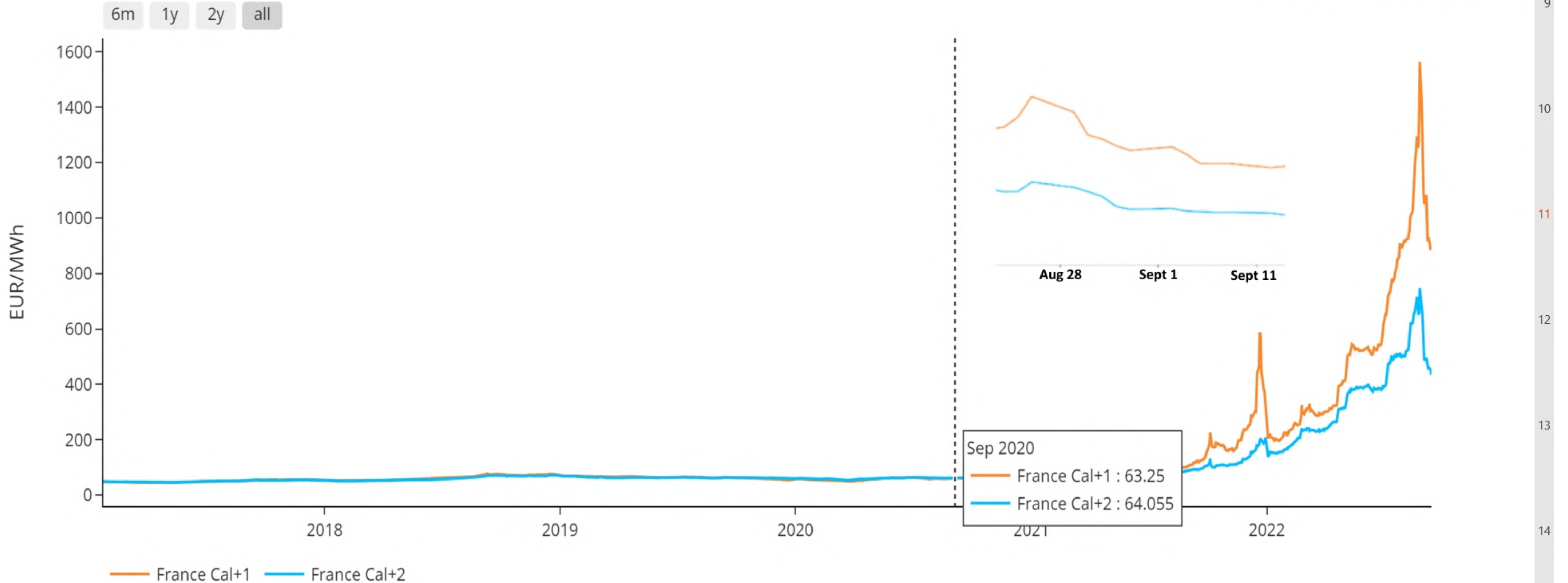
OUI LE 9 JUIN À LA LOI POUR L'ÉLECTRICITÉ

Nous avons tous besoin d'électricité. Un approvisionnement en énergie fiable et abordable est à la base de notre qualité de vie élevée et de notre prospérité.



★ **France Peakload year-ahead power prices**

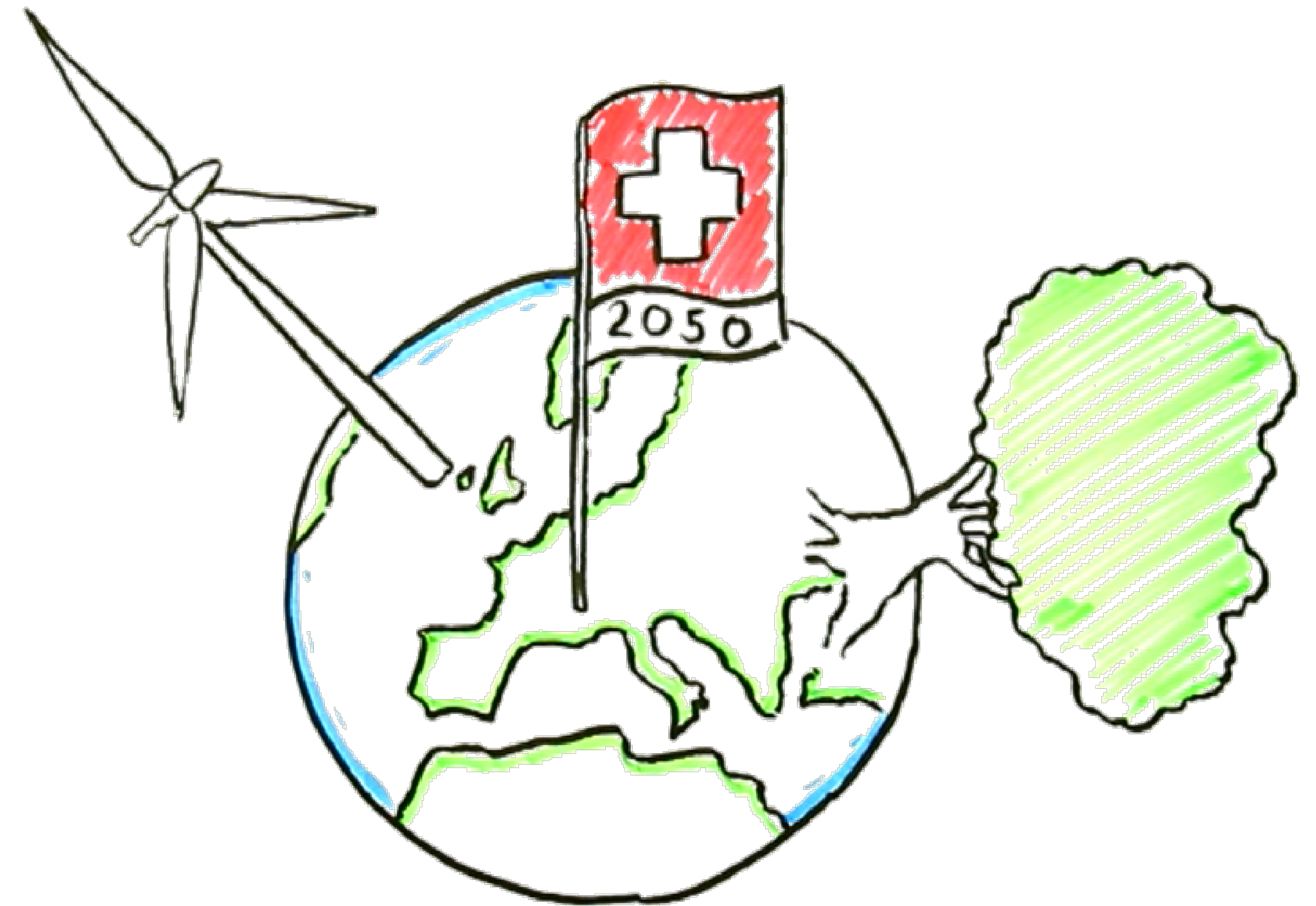
14-09-22 05:57



Avec le soutien de

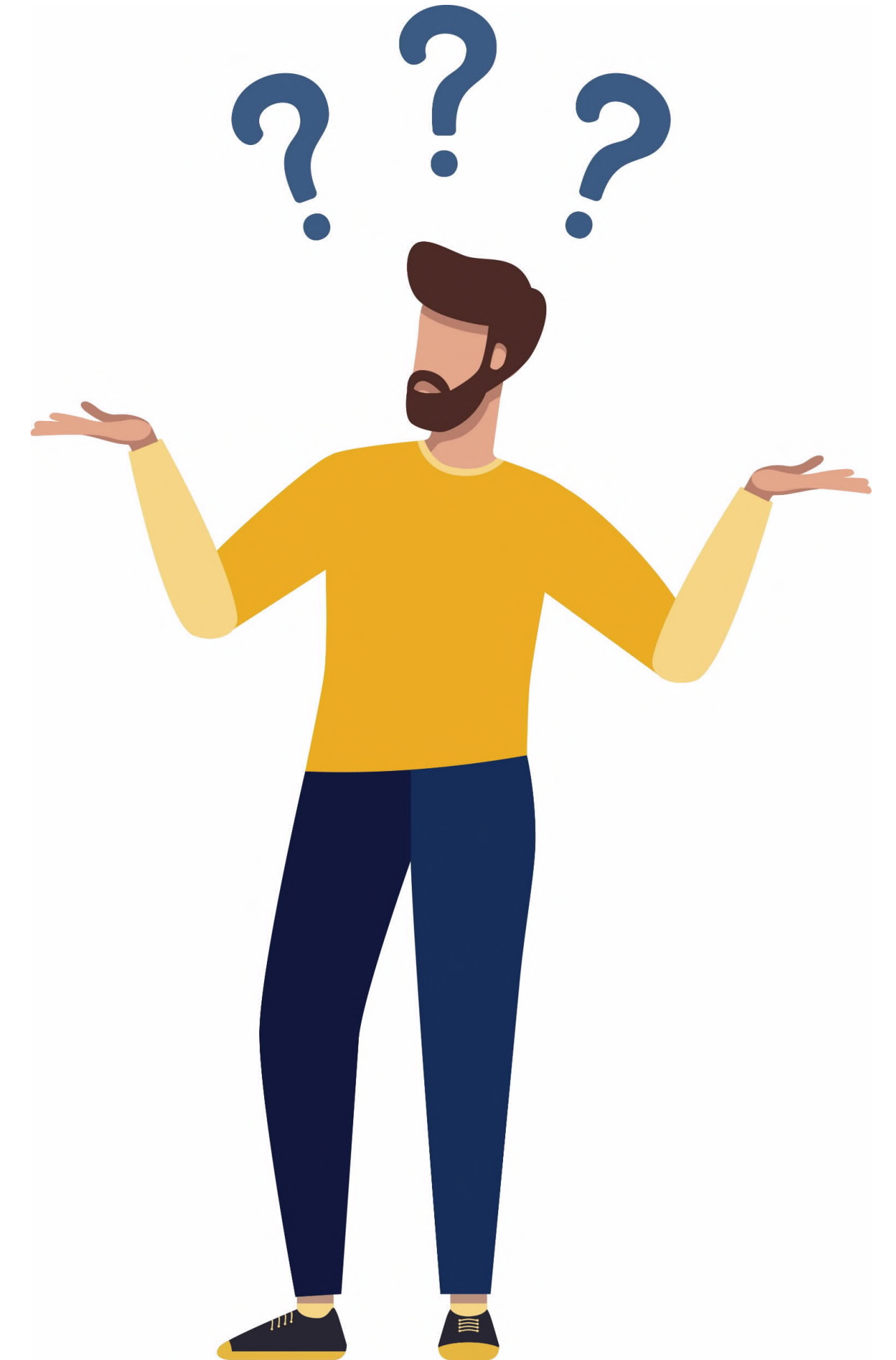
GROUP-IT : pourquoi ?

- Augmenter la part de production photovoltaïque pour atteindre les objectifs 2050 de la Confédération
- Mettre en relation les clients et les entreprises du solaire
- Contribuer au soutien des entreprises locales
- Assurer un accompagnement neutre



GROUP-IT : c'est quoi ?

- Un accompagnement dans la démarche d'installation de panneaux photovoltaïques
- Un processus d'appel d'offres groupé pour l'installation de panneaux photovoltaïques
- La neutralité de la HES-SO Valais-Wallis
- Deux rendus principaux :
 - Une pré-évaluation du potentiel solaire de votre bâtiment
 - Une offre unique, négociée directement avec les installateurs



Le processus initial

Phase de pré-évaluation : Gratuit pour les propriétaires

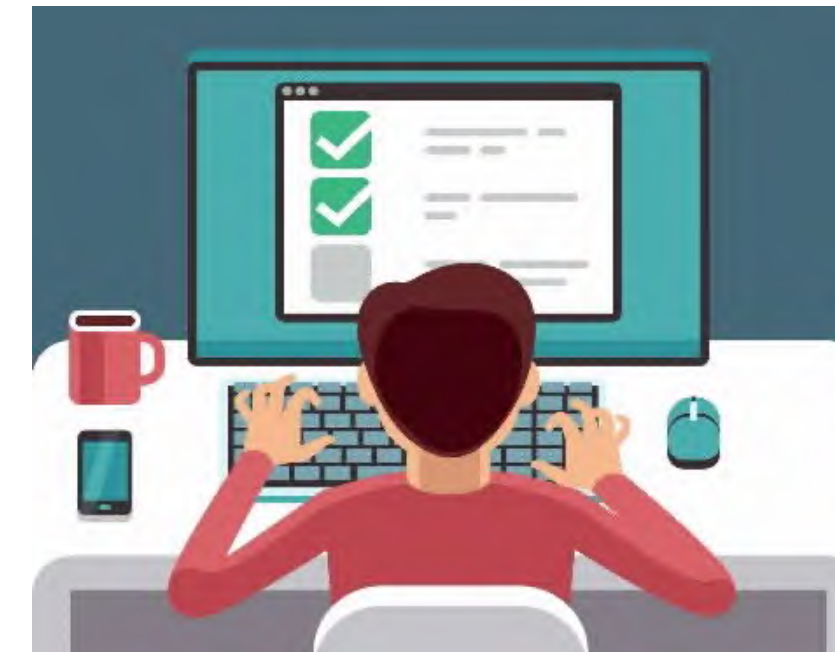
1. Inscription



Séance(s)
d'information
organisée(s) par
la / les
commune(s)

Sur le site internet
www.group-it.ch

2. Remplissage du questionnaire



Obtention des
informations en vue de
créer la pré-évaluation

3. Rendu de la pré- évaluation



Deux variantes
proposées
Autoconsommation/O
ptimum financier

Dès votre participation

Choix pour les propriétaires de poursuivre ou non le processus (coûts à charge des propriétaires)



4. Paiement



Comprends :
Visite/Gestion/O
ffres/Arbitrage

5. Visite



Durée : 30-45min

6. Rapport détaillé



Rapport transmis
aux entreprises

7. Validation de la commune des calepinages



Assurer un passage
facilité lors de
l'annonce

Dernières étapes

Suite et fin du processus

8. Réception des deux meilleures offres pour votre bâtiment



Selon les critères
GROUP-IT

9. Choix du participant



Signature d'une
offre ou non

10. Installation



Réalisation au maximum
6 mois après signature

1. Inscription

Notre plateforme en ligne vous permet de créer un compte personnel, de participer à un projet et d'inscrire un ou plusieurs bâtiment(s).

www.group-it.ch



2. Questionnaire bâtiment

Pour compléter ce questionnaire, vous avez besoin de :

- Votre facture annuelle d'électricité
- Votre consommation de chauffage

Et de connaître :

- Type de toiture
- Année de la dernière réfection du toit (si pas de réfection, l'année de construction)

Ajouter une installation
GROUP-IT Milvignes

Bienvenue sur le questionnaire vous permettant d'enregistrer votre bâtiment au projet GROUP-IT !

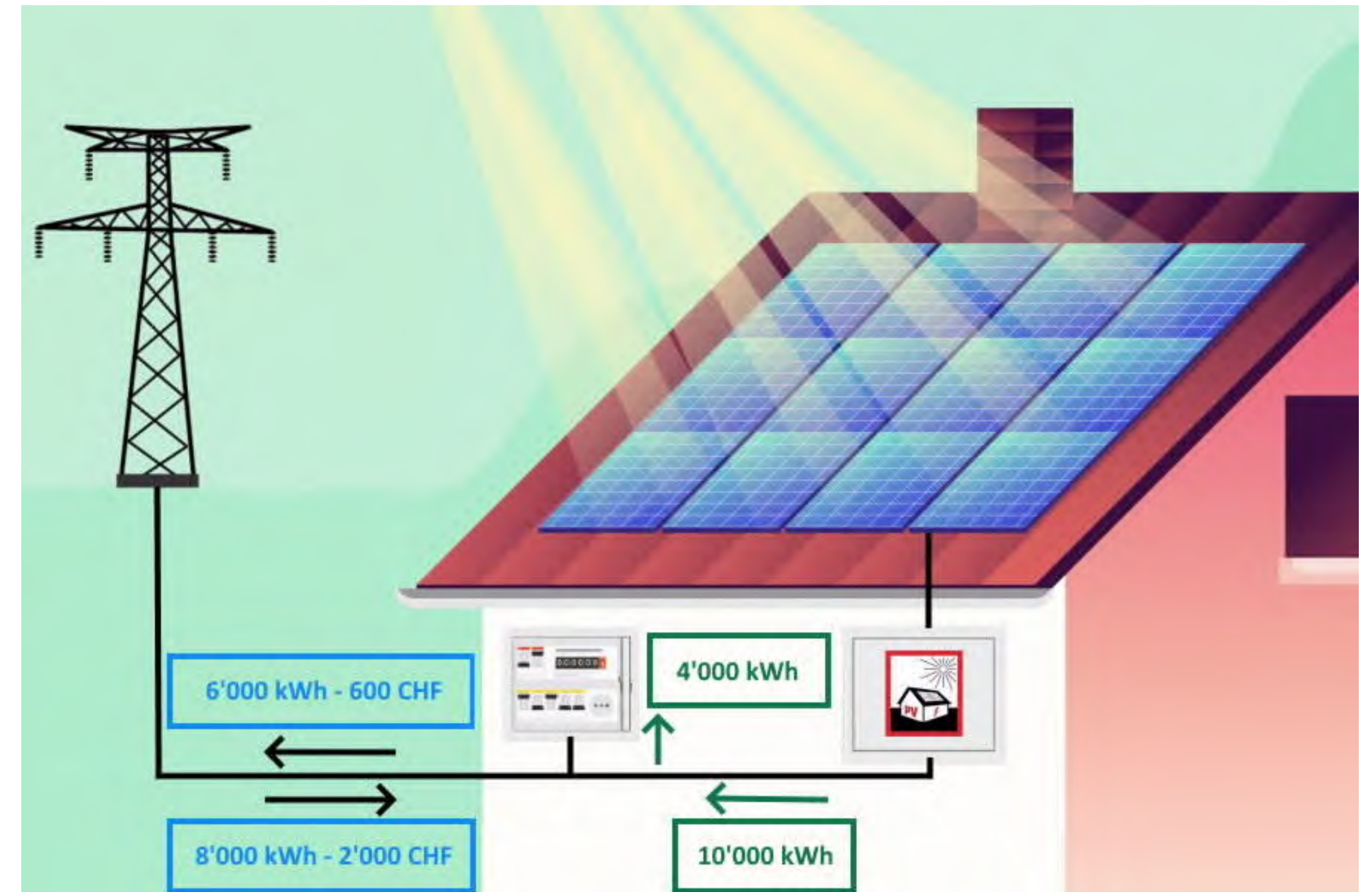
Pour compléter entièrement ce questionnaire, veuillez s'il vous plaît vous munir de votre dernière facture annuelle d'électricité. En effet, votre consommation annuelle d'électricité vous sera demandée plus tard.

*Meilleures salutations,
L'équipe GROUP-IT*

Précédent Continuer

3. Pré-évaluation

- Sur la base de vos réponses, nous calculons le potentiel solaire de votre bâtiment selon deux variantes :
 - **Autoconsommation**
 - **Rentabilité financière**
- Ce document est mis en ligne sur votre compte avec des informations et explications sur son contenu.
- Vous pourrez ainsi décider de poursuivre ou non le processus.



4. Paiement

- Si votre pré-évaluation est prometteuse, nous vous conseillons de passer à l'étape suivante !
- Le montant de **350 CHF** comprend :
 - Le défraiement de la personne en charge de la visite de votre bâtiment
 - La gestion de votre dossier
 - L'établissement d'offres pour votre bâtiment
 - L'intervention comme instance d'arbitrage en cas de litige

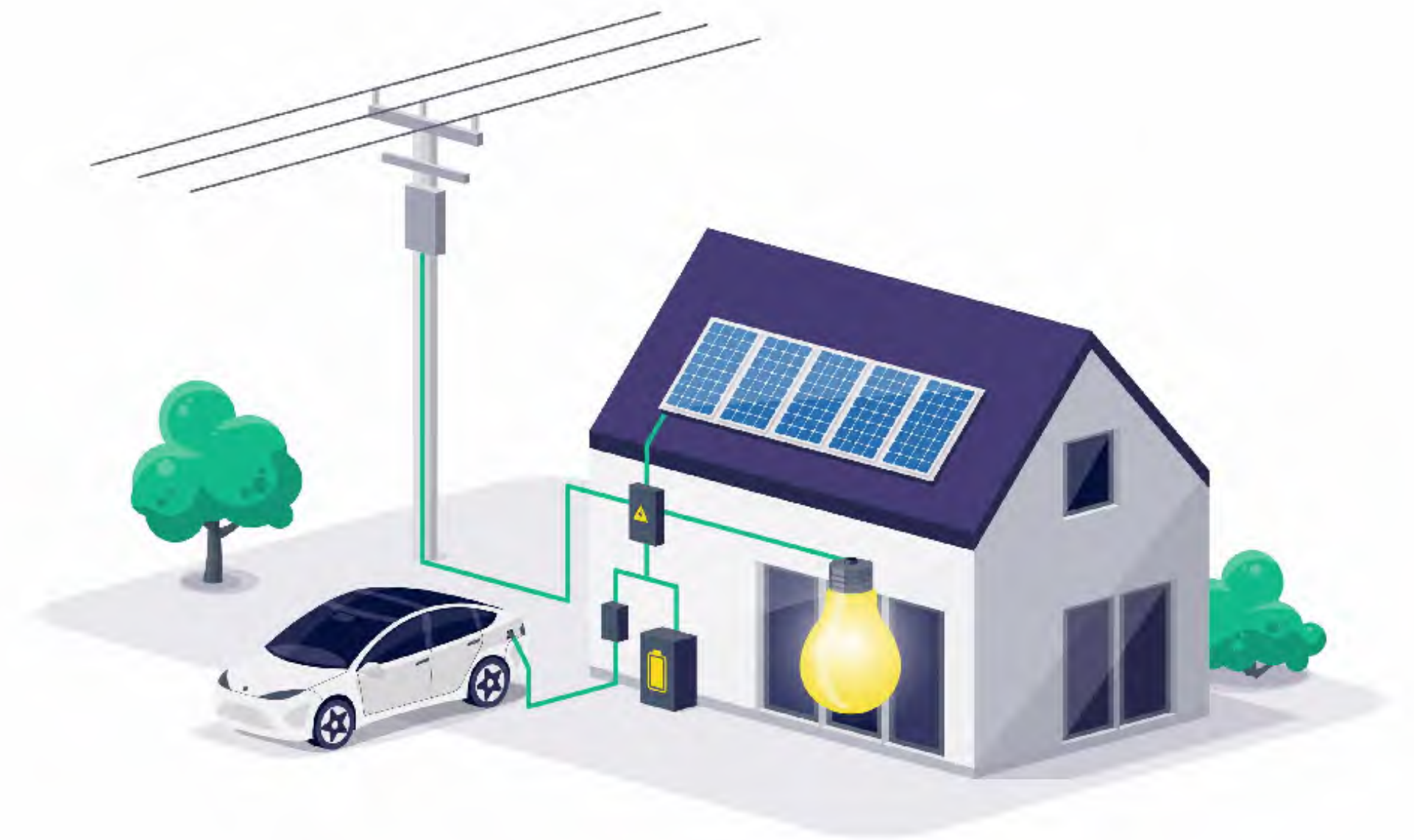


350CHF



5. Visite + 6. Rapport détaillé

- Objectifs de la visite :
 - Vérification de l'état de la toiture
 - Emplacement du tableau électrique
 - Chemin possible du raccordement
 - Vérification des données de la pré-évaluation
- Durée : environ 30 à 45 minutes
- Délivrable : un rapport de visite à transmettre aux entreprises soumissionnaires



7. Validation de la commune

- Validation des calepinages proposés en appel d'offres :
 - *Formes,*
 - *Couleurs,*
 - *Types de modules*
 - ...

Pour assurer un passage facilité lors de l'annonce



8. Réception des deux meilleures offres pour votre bâtiment

- Offres triées sur la base de plusieurs critères de qualité
- Un prix équitable entre le participant et l'installateur
- Garantie d'installation le plus tôt possible suivant la signature de l'offre



9. Choix du participant

1. Continuer avec l'installateur

- Contre-visite
- Ajout de prestations supplémentaires (borne de recharge, batterie, pompe à chaleur,...)
- Confirmation de l'offre avec l'installateur
- Signature de l'offre



2. Ne pas continuer

- Aucun engagement

10. Suivi et monitoring par GROUP-IT

Suivi et monitoring



- L'entreprise **communique** à GROUP-IT l'offre finale acceptée.
- Remplissage d'un questionnaire de qualité par le client.
- Suivi de la consommation par GROUP-IT (si possible).

Instance d'arbitrage en cas de litige



- Sur demande du client ou de l'entreprise
- Uniquement si aucune démarche juridique n'a été entreprise
- Constat effectué de manière objective

Possibilité de délais plus courts (pas de garantie)

Steps

Name	Deadline
Fin du délai d'inscription	Mi-juillet 2024
Rendu pré-évaluation	Fin août 2024
Fin du délai de paiement	Mi-octobre 2024
Visite des bâtiments	Octobre 2024 à Fin novembre 2024
Appel d'offres	Décembre 2024
Rendu des offres sélectionnées	Février 2025

Avec le soutien de

Précisions

Ce que nous faisons !

- Une pré-évaluation gratuite (estimation du potentiel solaire et d'un changement de chauffage)
- Une visite de votre bâtiment spécifique à la pose de panneaux photovoltaïques
- Une première sélection d'entreprises labellisées
- Une sélection des deux meilleures offres pour votre bâtiment

Ce que nous ne faisons pas encore !

- Un audit énergétique complet de votre bâtiment (CECB+)
- Un processus identique, pour la rénovation (projet pilote)

En cas de questions !

Page aide et FAQ sur les questions les plus courantes sur notre site

Site web : www.group-it.ch

Pour toutes autres questions

E-mail : group-it@hes-so.ch

Tél. : 058 606 90 76



GROUP-IT
by HES-SO

4. Prochaines étapes

Avec le soutien de



Prochaines étapes

- Mi-juillet :** fin du délai d'inscription
- Fin-août :** rendu des pré-évaluations
- Mi-octobre :** fin du délai de paiement
- Décembre :** appel d'offres
- Février 2025 :** rendu des offres sélectionnées

5. Foire aux questions



Avec le soutien de

**Merci pour votre
attention**

Avec le soutien de

